



# SOMMAIRE

BILAN 2018 DES ACCIDENTS .....	1 - 2
LE RÉSEAU DE L'ASSOCIATION .....	3 - 4
LES ACTIONS 2018	
• LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES .....	5 - 6
• LA FORMATION DES CONDUCTEURS .....	7 - 8
• INFORMATION ET SENSIBILISATION .....	9 - 12
UN ACTEUR MAJEUR DU DÉBAT PUBLIC .....	13 - 14
THÈME 2018 : VILLE PRUDENTE .....	15 - 16
LES RESSOURCES FINANCIÈRES .....	17 - 18
L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES .....	19 - 20

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (22 membres)

### I - MEMBRES FONDATEURS (NON SOUMIS À RÉÉLECTION)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE – FFA représentée par Stéphane Pénet - directeur des assurances de biens et de responsabilité

AUTOMOBILE-CLUB ASSOCIATION représentée par Christian Gérondeau, président délégué

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS – FNTR représentée par François Branche, président d'honneur de la FNTR

UNION ROUTIÈRE DE FRANCE – URF représentée par Jean Mesqui, président

### II - MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AAM (ASSOCIATION DES ASSUREURS MUTUALISTES) représentée par Thierry Monminoux, président de l'association Prévention Maif

AGÉA (FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES) représentée par Jean Mesmin, président adjoint

ALLIANZ représentée par Édouard Binet, directeur

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF) représentée par Alain Hethener, délégué sécurité routière de l'Assemblée des départements de France

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) représentée par Jean Girardon, maire de Mont-Saint-Vincent (71300)

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF) représentée par Carolyne Dexet, administratrice

ASSOCIATION VICTIMES ET CITOYENS représentée par Julien Thibault, président

AXA FRANCE représentée par Éric Lemaire, directeur de la communication d'AXA France

COMITÉ DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES (CCFA) représenté par Christian Peugeot, président

CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE (CNPA) représenté par Francis Bartholomé, président national

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU MOTOCYCLISME représentée par Jean-Pierre Moreau, vice-président

GENERALI représentée par Jean Benoit Bordes, directeur Études techniques

GROUPAMA-GAN représenté par Frédéric Maisonneuve, direction Entreprises et collectivités

GROUPEMENT DES BANCASSUREURS représenté par Philippe Bourrin, directeur adjoint du pôle relation client France, Société Générale Insurance

COVÉA représenté par Stéphane Daeschner, directeur de la communication externe et de la marque

GENEVIÈVE JURGENSEN, fondatrice de la Ligue contre la violence routière

PIERRE MARANDON, président du Comité départemental de la prévention routière de l'Indre

YVES WENDLING, président du Comité départemental de la prévention routière de Moselle

PHILIPPE BLAISE, président du Comité départemental de la prévention routière du Nord

### BUREAU 2018-2019

Président : Stéphane Daeschner

Président adjoint : Frédéric Maisonneuve

Vice-présidente : Geneviève Jurgensen

Trésorier : Pierre Marandon

Secrétaire : Stéphane Pénet

# Édito

**Stéphane Daeschner**  
Président de l'association  
Prévention Routière



## AUCUNE FATALITÉ !

**E**n 2019, nous fêtons le 70<sup>e</sup> anniversaire de notre association. Sept décennies durant lesquelles nous n'avons jamais perdu espoir, tant nous étions convaincus de la pertinence des actions de prévention. Et pourtant, depuis 2014, notre confiance était ébranlée par les oiseaux de mauvais augure annonçant çà et là l'impossibilité de réduire encore le nombre de tués et de blessés sur nos routes. Les chiffres repartaient alors à la hausse, comme si immanquablement, nous devions, jour après jour, sacrifier 9 tués et 7 fois plus de blessés sur l'autel de la mobilité !

Et pourtant, nous savons qu'il n'y a pas de fatalité et que les bons comportements individuels agissent sur la courbe des statistiques collectives. 2018 nous a donné raison. Enfin !

Aussi pouvons-nous mettre à l'amende les fatalistes-défaitistes et reprendre fièrement notre combat visant au seul objectif qui en vaille la peine : zéro tué sur les routes. Ce credo, souvent raillé pour irréalisme, est le moteur de toutes nos actions de prévention comme de communication. Qu'ils soient quotidiens sur le terrain, dans les médias ou au cœur du pouvoir législatif ou exécutif, nous ne relâchons aucun de nos efforts pour rappeler inlassablement que nos comportements responsables, civiques et citoyens sont les remèdes infaillibles contre cette inacceptable violence routière qui crée tant de drames.

Le chemin pour atteindre notre objectif est encore long, mais notre association reste confiante dans sa capacité à innover afin de rallier le plus grand nombre à sa cause. Le label Ville Prudente en est l'illustration avec 134 communes qui l'arborent fièrement, soit 2 683 291 habitants exposés chaque jour à la petite musique d'une prévention routière bienveillante, collective... et efficace.

# BILAN 2018 des accidents

Après plusieurs années de hausse ou de stagnation, l'année 2018 montre enfin l'amorce d'une véritable tendance à la baisse.

Selon le bilan provisoire de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3 259 personnes sont décédées sur les routes métropolitaines en 2018, ce qui représente une baisse de 5,5 % ou 189 vies sauvées par rapport à 2017.

Cette baisse de la mortalité concerne avant tout les moins de 35 ans (-9,9 %) et plus faiblement les 35 ans et plus (-2,7 %). Elle porte sur les routes hors agglomération (-6 %), les autoroutes (-3 %), ainsi que sur les routes en agglomération (-4 %).

**3 259 TUÉS SUR LES ROUTES FRANÇAISES**

La baisse de la mortalité routière engagée au milieu de l'année 2017 s'est donc intensifiée en 2018. En dehors des effets conjoncturels (baisse du trafic routier), notre association allie cet inversement de tendance au déploiement de mesures fortes annoncées par le Comité interministériel de la sécurité routière de 2015 : la fin de l'impunité des infractions routières pour les salariés, le déploiement de la vidéoverbalisation pour certains comportements dangereux ou encore le renforcement des sanctions pour l'usage du téléphone au volant.

**189 VIES SAUVÉES PAR RAPPORT À 2017**

Quant à la mesure concernant les 80 km/h, selon un premier bilan du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), elle a permis d'épargner 116 vies sur un semestre. L'association Prévention Routière est convaincue qu'il est essentiel de laisser à cette mesure le temps de produire pleinement ses effets, car c'est la baisse collective des

vitesse moyennes qui pèsera à terme directement sur le nombre d'accidents mortels et graves.

## Des inégalités territoriales très importantes

Le bilan 2018 dévoile une forte disparité de la mortalité routière selon les départements français, allant de moins de 30 à plus de 100 tués par million d'habitants, alors que la moyenne française est de 49 (soit la moyenne européenne). Les zones les plus touchées par les accidents de la route sont notamment les milieux ruraux où la circulation s'effectue souvent sur des routes secondaires et les routes bidirectionnelles.

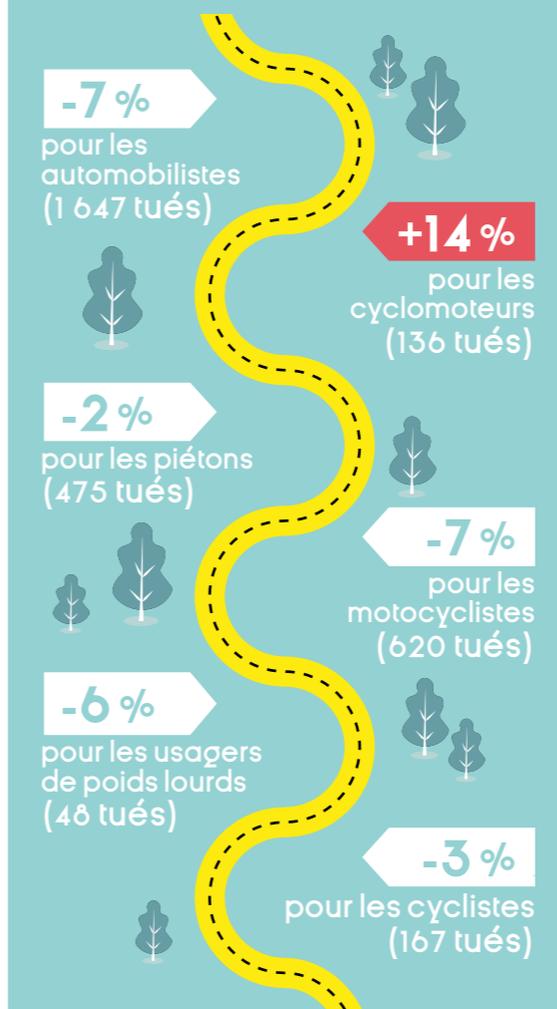


## Situation de la France en Europe



Avec 49 personnes tuées sur les routes par million d'habitants et par an, la France se situe dans la moyenne européenne. La Suède (25), la Grande-Bretagne (27), les Pays-Bas (31) et le Danemark (32) restent les pays les plus sûrs, avec un taux de mortalité moitié moindre que pour la France.

## ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE PAR TYPES D'USAGERS EN 2018



## LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ACCIDENTS

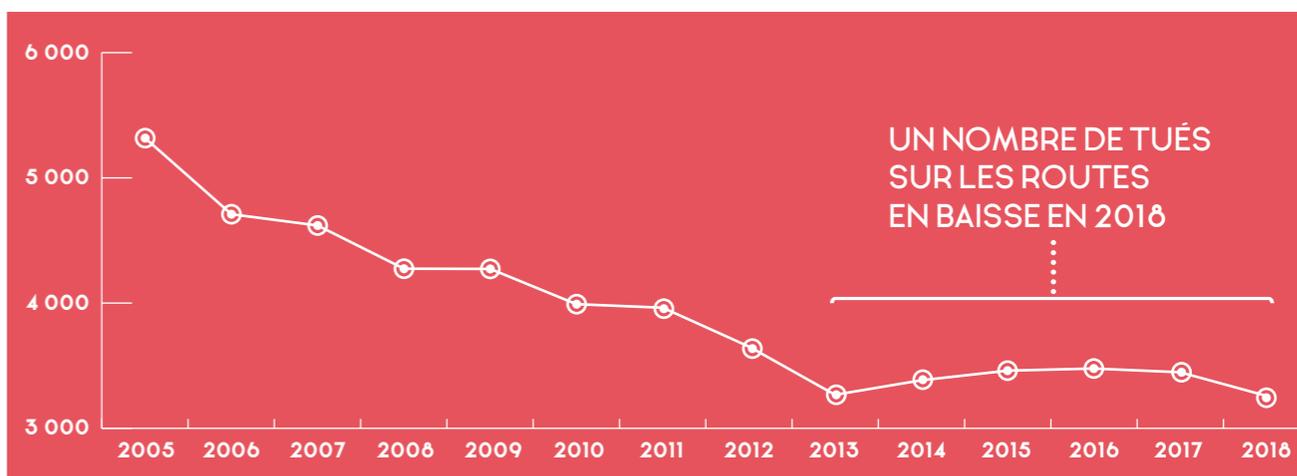
Les accidents et leur gravité s'expliquent par une combinaison de facteurs liés au conducteur, au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours... Les facteurs humains, en particulier, apparaissent dans plus de 90 % des accidents corporels.



### TOP 3 des facteurs humains

d'après le fichier des auteurs présumés d'accidents mortels :

- 1** la vitesse excessive ou inadaptée : présentée comme cause dans 29 % des accidents mortels ;
- 2** l'alcool : présent dans environ 19 % des accidents mortels ;
- 3** le non-respect des règles de priorité : s'élève à 12 % et est surreprésenté en agglomération avec 1 accident mortel sur 6.



# LE RÉSEAU de l'association

## L'ANNÉE 2018 DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Journée des délégués départementaux

Cette année, **dix-huit délégués départementaux étaient au rendez-vous pour leur journée annuelle d'information et d'échanges sur le thème de l'animation du réseau de bénévoles dans les comités.** À partir de leurs expériences, des bonnes pratiques ont été retenues et partagées à la fois sur l'organisation des actions, la vie associative, mais aussi sur la transmission des informations et la formation des bénévoles dans les comités. Cette journée, devenue incontournable, est largement plébiscitée par l'ensemble des participants.



### Journée mondiale du bénévolat

Aller à la rencontre des passants dans une galerie commerciale pour exprimer sa fierté d'appartenir à l'association Prévention Routière et expliquer ses missions, c'est l'expérience qu'ont partagée les bénévoles de Metz. **Leur objectif : faire connaître l'association au grand public et attirer de nouveaux bénévoles.** Une manière pour eux de s'associer à la journée internationale du bénévolat initiée dès 1985 par l'ONU pour remercier ses bénévoles et valoriser toutes les formes d'engagement. **Cette journée a également été l'occasion pour le président de l'association de remercier l'ensemble des bénévoles** par un courrier personnel ; de partager, via nos réseaux sociaux, une vidéo mosaïque avec les visages de nos bénévoles et de **lancer une nouvelle page dédiée au bénévolat sur notre site Internet.** Une célébration de l'engagement que nous souhaitons inscrire sur le long terme dans notre calendrier associatif.



### Entreprises et engagement bénévole ou mécénat de compétences

Des bénévoles, dix-sept salariés de Microsoft, BCA Expertise, Mutuelle Saint Christophe et Sage, sont venus soutenir l'association lors du Mondial de l'auto en participant à la sensibilisation des visiteurs. **Cet engagement, intégré aux initiatives de responsabilité sociétale (RSE/RSO), permet d'initier un cercle doublement vertueux : renforcer l'esprit d'équipe et rapprocher les collaborateurs tout en participant à un projet à**

**fort impact social.** D'autres entreprises (Allianz, La Poste, Orange) ont choisi le mécénat de compétences : une dizaine de collaborateurs ont ainsi mis leur savoir-faire professionnel au service de l'association. **Pour l'entreprise, c'est un peu comme « prêter » ses salariés pour des missions de multiple nature que l'association n'aurait pas les moyens humains ou financiers de réaliser seule.** Ces initiatives contribuent à mieux faire connaître le monde associatif.



*« Lors du Mondial de l'auto 2018, j'ai eu la chance de tenir le stand de l'association Prévention Routière avec d'autres bénévoles. Nous avons pu échanger sur les dangers du non-port de la ceinture, mais également accompagner les visiteurs dans l'expérience de la voiture tonneau. J'espère pouvoir de nouveau participer à ce genre de manifestations avec l'association Prévention Routière. »*

Virginie Thiébaud

### Des régions renforcées

La transformation du réseau est maintenant achevée. Les régions Bretagne et Pays de la Loire ont été rassemblées, la région Limousin a intégré la région Nouvelle Aquitaine et les trois anciennes régions d'Île-de-France ne font désormais plus qu'une. **L'association est constituée aujourd'hui de onze régions fortes et consolidées avec, à leur tête, des directeurs régionaux disposant de l'ensemble des outils pour permettre aux bénévoles d'agir au quotidien.** Des chargés de mission ont intégré le réseau pour constituer des pôles de compétences. Réunis à Paris à l'occasion d'un séminaire, les directeurs régionaux ont appris à mieux se connaître et ont échangé sur leurs missions tout en imaginant le développement de leur région à l'horizon 2025.

### NOUVEAU : LE CAFÉ BÉNÉVOLES !



Dans le département de la Manche, chaque lundi matin à heure fixe, les bénévoles peuvent passer prendre un café. Ce moment institué est devenu l'occasion d'échanger entre eux sur les actions passées ou à venir et de commenter les derniers événements de la vie de l'association. Très convivial, ce rendez-vous informel permet de renforcer la cohésion de l'équipe.

### Innovation dans nos actions

Pour s'adapter aux changements sociétaux et aux modifications des habitudes en matière de déplacement, la feuille de route des comités est axée sur l'innovation. **Cette dernière porte sur de nouveaux risques routiers comme, par exemple, l'usage des NVEI (nouveaux véhicules électriques individuels) et se traduit par le développement d'actions de sensibilisation sur ce thème.** Parallèlement,

les directeurs de comités ont contribué à une réflexion plus globale sur la nécessaire transformation de nos actions, lors d'une formation de deux jours sur Paris.

### Les volontaires en service civique

**L'année 2018 a permis de conforter notre partenariat avec la DSR (Délégation à la sécurité routière) et l'Agence du service civique par le renouvellement de notre agrément pour le recrutement des volontaires en service civique.** Si nos volontaires apportent un autre regard et des compétences différentes à nos comités, nos bénévoles, quant à eux, transmettent nos valeurs et les combats portés par notre association à une nouvelle génération.



1 300  
BÉNÉVOLES

168  
VOLONTAIRES EN  
SERVICE CIVIQUE

# ACTIONS 2018

## La formation des enfants et des jeunes

L'éducation routière constitue un domaine d'activité prioritaire de l'association Prévention Routière. Elle intervient à tous les niveaux de la scolarité, de la maternelle au lycée.

Agérée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Jeunesse et également sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale et la Délégation à la sécurité routière (DSR), l'association Prévention Routière intervient à la demande des enseignants et mène des actions éducatives adaptées aux types de déplacements des enfants et des jeunes. Concernant la sensibilisation qu'elle mène sur l'usage du vélo, l'association dispose de 350 pistes d'éducation routière. Avec le soutien de l'association Attitude Prévention, elle met également à disposition des enseignants une collection de supports pédagogiques : « Sur les pas de Tom et Lila », « Être piéton », « L'enfant à vélo », « Moduloroute », « Cyclo expérience », ou encore « Alcool, cannabis et conduite ».



En 2018,  
**213**  
nouveaux  
intervenants  
d'éducation  
routière ont été  
formés

Ces actions sont animées par des intervenants en éducation routière formés par l'association : bénévoles, volontaires en service civique, forces de l'ordre, employés et policiers municipaux.



Le parcours vélo lors des challenges départementaux



En 2018,  
l'association a  
sensibilisé plus de  
**850 000**  
enfants et jeunes

## LES CHALLENGES DÉPARTEMENTAUX

Les challenges d'éducation routière sont organisés chaque année dans 40 départements, par l'association Prévention Routière avec le soutien de l'association Attitude Prévention. Durant toute l'année scolaire, nos bénévoles animent plusieurs séances thématiques avec des sessions théoriques et pratiques, en classe ou à l'extérieur. Les bons réflexes à pied ou à vélo sont passés en revue. L'objectif est d'apprendre aux élèves à se déplacer de façon autonome dans les meilleures conditions de sécurité. Ce sont lors de ces séances que sont sélectionnés, dans chaque établissement, les élèves de CM2 qui participeront à la finale départementale.

En 2018, environ 3 000 élèves ont participé aux épreuves : la première est théorique et permet à chaque concurrent de répondre à une série de questions destinées à tester ses connaissances sur les déplacements en sécurité à pied, à vélo et comme passager de voiture ou de car. La deuxième épreuve est pratique, puisqu'il s'agit d'un parcours à vélo sur une piste d'éducation routière. Ces épreuves imposent à la fois de bien maîtriser sa bicyclette ainsi que de connaître et respecter les règles de signalisation, de priorité et autres.

En 2018, les parents et accompagnateurs des écoliers finalistes ont pu aussi participer en jouant à un quiz sur l'association Prévention Routière.



La cérémonie de remise des prix au concours des Clés de l'éducation routière

## LES CLÉS 2018 DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Créé il y a dix ans par les associations Prévention Routière et Attitude Prévention, le concours des Clés de l'éducation routière a pour objectif de récompenser et de faire connaître les initiatives les plus originales et les plus marquantes des enseignants ou des établissements scolaires en matière d'éducation routière.

Le palmarès 2018 des Clés de l'éducation routière a été rendu public le mercredi 30 mai 2018 lors d'une cérémonie qui s'est tenue au ministère de l'Éducation nationale.

Parmi les 50 candidatures reçues pour cette septième édition, quatre écoles, trois collèges, deux lycées et deux établissements spécialisés se sont vu remettre une Clé de l'éducation routière en récompense de leurs initiatives et de leurs projets d'éducation routière.

# ACTIONS 2018

## La formation des conducteurs



Vouée à la sensibilisation à la sécurité routière de tous les Français, l'association Prévention Routière prolonge cet engagement auprès des salariés des entreprises et des seniors à travers des actions portant sur toutes les formes de mobilité.



La Prévention Routière Formation, association présidée par Christophe Kapella, avocat général à la Cour de cassation et procureur, prolonge

l'action de l'association Prévention Routière dans le domaine de la formation des conducteurs. Elle organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière pour les titulaires du permis de conduire souhaitant reconstituer partiellement leur capital initial de points, mais également aux conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. En 2018, 4 300 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (dont des titulaires du permis probatoire) et plus de 18 300 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une décision judiciaire. Ces stages sont organisés en étroite collaboration avec les parquets.



### Les actions de sensibilisation en milieu professionnel

En 2018, l'association Prévention Routière a mené plus de 1 500 actions à destination des salariés des entreprises qui ont permis de sensibiliser près de 60 000 personnes. **Ces formations sont destinées aux personnels des entreprises utilisant un véhicule dans le cadre de leur mission professionnelle ou dans le cadre de leurs déplacements domicile/trajet.**

L'association propose plusieurs types d'interventions :

- \* **des actions de sensibilisation** sous forme de conférence/débat sur les enjeux des risques routiers et d'ateliers interactifs (simulateur alcoolémie, réactiomètre, test du Code de la route...);
- \* **des actions de formation** réalisées sous l'égide de la Prévention Routière Formation, organisme de formation professionnelle agréé. De nombreuses thématiques y sont traitées : la tâche de conduite (le conducteur et ses limites, la vigilance...), les nouveautés réglementaires (permis à points, mesures récentes...), l'alcool et la conduite, la vitesse ou encore l'éco-mobilité.

En 2018, plus de **30 000 seniors** ont bénéficié de séances de sensibilisation et d'échanges



### Les séances de sensibilisation des conducteurs seniors

Les seniors représentent plus de 17 % de la population française. Pour leur permettre de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible, les comités de l'association Prévention Routière proposent depuis plusieurs années à leur intention des séances de sensibilisation et d'échanges. **En 2018, plus de 30 000 personnes ont bénéficié de ces actions.** Celles-ci s'appuient sur l'utilisation de deux supports pédagogiques.

#### 1) Conduite senior : restez mobile !

Conçu pour être projeté sur écran lors d'une action de sensibilisation, ce support délivre des informations, des conseils et de nombreuses activités interactives destinées à enrichir les échanges. Sont analysées des reconstitutions d'accidents dans lesquels les seniors sont les plus souvent impliqués afin de les encourager à réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour ne pas se mettre en danger. Enfin, sont adjoints des conseils liés à la santé, aux équipements du véhicule et à la manière d'appréhender certaines situations de conduite (giratoires, « tourne à gauche », etc.)

**66 000 salariés en entreprise ont été sensibilisés par l'association Prévention Routière**



#### 2) Tous piétons

Parmi les piétons victimes d'accidents, 50 % sont des seniors. Afin de réduire ce risque, l'association Prévention Routière propose des interventions en s'appuyant sur un support mis au point avec le soutien d'Attitude Prévention. **Cet outil se présente sous la forme d'un jeu au cours duquel les participants doivent répondre à des questions qui s'articulent autour de trois thématiques.**



DES QUESTIONS SUR TROIS THÉMATIQUES :

- Les espaces de circulation
- Les traversées
- Les déplacements urbains



# ACTIONS 2018

## Information et sensibilisation

L'association Prévention Routière mène toute l'année des missions d'information et de sensibilisation sur tout le territoire à travers des actions et campagnes de communication diverses, avec le soutien de ses partenaires. Retour sur les temps forts de 2018.

En février, à l'occasion de la Saint-Valentin, l'association Prévention Routière a rappelé qu'il valait mieux « dormir sur place » surtout quand la fête des amoureux a donné lieu à quelques agapes. Sur les réseaux sociaux le message « Mieux vaut s'envoyer en l'air que sur la route » a également permis de rappeler les chiffres de l'accidentalité routière liée à la consommation d'alcool.



En avril, l'association Prévention Routière et son conseil médical, en partenariat avec la MACSF (Mutuelle d'assurances du corps de santé français) ont souhaité sensibiliser les professionnels de santé aux risques de la conduite pour certains de leurs patients en publiant une brochure numérique. Cette action pointe l'importance du rôle des praticiens pour l'information et la diffusion de messages préventifs sur les dangers de la route. Parallèlement, des fiches « pratiques » ont été mises en ligne sur le site de la MACSF afin de faciliter les échanges entre patients et médecins sur les questions de santé et conduite.



Anne Lavaud de l'association Prévention Routière et Bertrand Cormier de l'entreprise Midas signent un partenariat pour la sécurité routière

En juin, l'association et Midas ont proposé des « bilans sécurité » gratuits partout en France métropolitaine. Une opération qui a rencontré un vif succès juste avant les départs en vacances. Notre partenaire Midas a également reversé un euro à l'association pour chaque révision effectuée dans l'un de ses centres entre juin et septembre. Un soutien qui permet à l'association de renforcer ses actions sur le terrain.

Cet été, à l'occasion des résultats du baccalauréat pour les lycéens, l'association a lancé une campagne digitale visant à leur rappeler les dangers de la route, en particulier pour ceux qui s'apprêtent à fêter leur diplôme à l'occasion de soirées « arrosées ». Les réseaux sociaux ont donc été mobilisés pour rappeler que faire la fête, c'est bien, mais à condition d'anticiper le retour de soirée.



Du 9 au 14 juillet, en partenariat avec Allianz France, l'association a rouvert sur sa page Facebook le chatbot « Teste ton code » qui aide les internautes de façon ludique à réviser leur Code de la route juste avant les départs en vacances estivaux. En parallèle, un site dédié permettait également de jouer en ligne et de participer à un jeu concours.



Journées des challenges départementaux



## Lancement du Nouvel observatoire

Cette année, l'association Prévention Routière a lancé le Nouvel observatoire des risques routiers et de la mobilité afin d'étudier à la fois les comportements réels des Français sur la route et la perception qu'ils en ont. Depuis octobre 2017, l'Observatoire a permis d'en savoir plus sur les comportements des « petits rouleurs » par rapport aux « gros rouleurs » ; de connaître l'usage que les Français font des aides à la conduite ou encore d'évaluer la consommation d'alcool dans les territoires lors des soirées festives. En février et en juin, deux conférences de presse ont présenté la méthodologie basée sur le big data et annoncé les premiers résultats.

## Challenges vélo

Comme tous les ans, les comités départementaux de l'association ont organisé les finales des challenges d'éducation routière rassemblant des élèves de CM2 dans plus de 40 villes françaises.

La journée se composait d'une épreuve théorique avec une série de questions de connaissances sur la sécurité en tant que piéton, cycliste et comme passager de voiture, ainsi que d'une épreuve pratique avec la mise en place d'un parcours vélo. Ces challenges sont organisés grâce au soutien de notre partenaire l'association Attitude Prévention.



# ACTIONS 2018

## Information et sensibilisation

À la rentrée, plusieurs opérations ont eu lieu. En septembre s'est déroulée la manifestation « Electro Mouv' » durant trois jours et dans trois villes : Paris, Lyon et Bordeaux. Cette série d'événements avait pour objectif d'initier et conseiller les Français à l'usage des nouveaux véhicules électriques individuels tels que des trottinettes, gyropodes, monoroues ou encore des hoverboards. En effet, aujourd'hui, ces engins apparaissent de plus en plus en ville comme à la campagne et nécessitent un apprentissage. L'association Prévention Routière et son partenaire Allianz France se sont donc donné pour mission de les faire tester au grand public pour sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter. Installées en plein centre-ville, les pistes d'essai ont permis à de nombreux passants d'essayer ces engins avec l'aide de nos formateurs et des bénévoles de l'association. Parallèlement, les résultats d'une enquête décrivant ce phénomène en pleine démocratisation ont été publiés.



L'opération Electro Mouv' place de la République à Paris



En octobre, l'association Prévention Routière en collaboration avec l'assureur MMA a dévoilé les résultats d'une enquête d'observation portant sur la visibilité des cyclistes la nuit. Cette enquête a été menée dans dix villes de France pendant près de trois mois grâce à la mobilisation des bénévoles. À Paris et dans neuf villes, l'opération « Être visible à vélo » donnait rendez-vous aux cyclistes afin de leur rappeler l'importance d'être visibles la nuit. Un diagnostic gratuit des vélos était réalisé sur place et un pack visibilité accompagné de conseils leur étaient offerts.



« Être visible à vélo » en partenariat avec MMA



Près de **400 personnes** ont testé les nouveaux véhicules électriques individuels lors des événements urbains



**4 vidéos conseils** réalisées et vues plus de **240 000 fois** sur les réseaux sociaux

## LE MONDIAL DE L'AUTO



L'association Prévention Routière a fait son retour cette année au Mondial de l'automobile. Durant 10 jours, les visiteurs du salon ont pu tester l'efficacité et l'importance de la ceinture de sécurité grâce à la « voiture tonneau » qui simule un accident de la route dans lequel le véhicule se retourne. Très efficace, cet atelier a permis de sensibiliser plusieurs milliers de personnes à l'importance de s'attacher en voiture. Les visiteurs pouvaient également soutenir l'association et faire un don d'un montant de trois euros grâce à l'installation d'une borne sans contact.



La voiture tonneau sur le stand de la Prévention Routière lors du Mondial de l'auto

Enfin, pour terminer l'année, l'association et son partenaire privilégié Attitude Prévention ont renouvelé leur campagne de prévention #BienRentrer dont l'objectif est de sensibiliser les Français au risque d'associer alcool et conduite pendant les fêtes de fin d'année. Les partenaires incitent tous ceux qui vont fêter le réveillon à anticiper leur retour de soirée en leur rappelant les solutions qui s'offrent à eux : dormir sur place, désigner un capitaine de soirée, s'autotester avant de prendre le volant... Plus d'une centaine d'opérations terrain ont permis de distribuer des milliers d'éthylotests et de flyers. Enfin, le 27 décembre, les résultats annuels

du baromètre « Les Français, le réveillon du nouvel an, l'alcool et la conduite » ont été dévoilés à l'occasion d'une conférence de presse à Paris.

En parallèle, un spot vidéo de sensibilisation mettant en scène les différentes solutions pour bien rentrer en toute sécurité a été diffusé à la télévision, à la radio et sur Internet grâce au soutien gracieux des médias. Au total, la campagne a généré plus de 600 retombées presse.



## La diffusion de nos messages

### Les relations presse

En 2018, le service de presse de l'association a diffusé 27 communiqués et dossiers de presse et a organisé 4 conférences de presse, donnant lieu à 2 294 retombées presse. Notre association a été régulièrement sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière comme la sortie des nouveaux chiffres de la mortalité routière ou l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales telles que la baisse de la limitation de vitesse à 80 km/h sur certaines routes départementales. Partenaire de deux magazines : *Auto Moto* et *La Prévention Routière dans l'entreprise*, l'association a eu la possibilité chaque mois de consacrer une page aux actions qu'elle mène et aux messages de prévention qu'elle diffuse. Durant l'été, elle a également pu transmettre des conseils auprès des vacanciers grâce à un partenariat estival conclu avec la radio RTL.

### Les réseaux sociaux

L'association a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, la page Facebook compte aujourd'hui plus de 29 000 fans, soit 2 500 fans de plus qu'en 2017 et près de 600 messages ont été postés tout au long de l'année.

La communauté sur Twitter compte près de 10 000 abonnés en 2018, soit près de 2 000 de plus qu'en 2017 et plus de 700 tweets ont été diffusés.

Les posts proposés sont très divers : articles et pages conseils du site de l'association, relai d'actualités et de campagnes, visuels, infographies, vidéos.

# UN ACTEUR MAJEUR du débat public

Agir, c'est intervenir localement et physiquement auprès d'un large public.  
Mais agir, c'est aussi intervenir auprès des décideurs et des pouvoirs publics afin de faire valoir des positions et des propositions.



Là encore, parlementaires et élus ont accueilli avec grand intérêt les conclusions de ces travaux. **Il est de notre devoir d'anticiper l'arrivée ou la généralisation des nouveaux modes de déplacement, dont la nature pourrait modifier la structure des risques routiers, afin de construire rapidement les actions de prévention adaptées.**

## Une position internationale

Enrichir le débat public passe également par une implication internationale. Depuis sa création, il y a soixante ans, à l'initiative de l'association Prévention Routière, nous participons aux rencontres et débats animés par l'association Prévention Routière Internationale. Cette année, ce lien s'est renforcé grâce à l'organisation, à Paris, d'une conférence conjointe portant sur le rôle des entreprises dans la lutte contre l'insécurité routière.



PLUS DE  
**120 PARTICIPANTS**  
LORS DE LA CONFÉRENCE  
ANNUELLE DE LA PRÉVENTION  
ROUTIÈRE INTERNATIONALE



L'association Prévention Routière mène de front ces deux modes d'action et entend les faire converger pour asseoir sa notoriété et l'efficacité de ses messages. L'année 2018 nous a fortement exposés. Nous avons été largement sollicités pour commenter la décision gouvernementale concernant la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes départementales bidirectionnelles sans terre-plein central. Les parlementaires, sénateurs et députés, ont voulu entendre notre position et nous ont reçus à plusieurs reprises. En conscience, nous avons soutenu cette mesure qui devrait épargner de nombreuses vies, principalement dans les départements ruraux très touchés par la mortalité routière.

Forte de sa dynamique et de l'ampleur de ses actions, l'association Prévention Routière a résisté à l'imposante pression médiatique exercée sur ce thème et n'a pas limité ses prises de parole à ce seul sujet polémique.

En effet, alors que commençaient à apparaître les premières flottes de trottinettes électriques dans les centres-villes et qu'enflait la question du partage de l'espace public, l'association a conduit une étude qualitative et quantitative exclusive sur ce phénomène.

## UNE NOUVELLE IDÉE DE LA ROUTE

Tout le monde en parle sans jamais l'avoir rencontrée ! La voiture autonome est le fruit de beaucoup de rumeurs et de fantasmes. L'association Prévention Routière a décidé de fonder son opinion sur ses propres travaux et de nourrir ainsi le débat public. 2018 lui a donné raison, puisque les travaux engagés par notre think tank UNIR, grâce au soutien de ses partenaires, nous ont permis d'éclairer différemment le sujet, y compris au niveau du Gouvernement, grâce à une approche sémantique et sémiologique. L'analyse des mots et des images utilisés sur les réseaux pour décrire et évoquer ce phénomène ont mis en lumière un malentendu criant entre le grand public et les experts. Un décalage qui invite à interroger les risques routiers que ce nouveau mode de déplacement ne manquera pas de générer.



Cette manifestation réunissant plus de 120 participants issus d'une vingtaine de nationalités différentes, a accueilli des personnalités de très haut niveau dont Jean Todt, président de la Fédération internationale de l'automobile et envoyé spécial pour la sécurité routière auprès de l'ONU et Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la Sécurité routière.

Outre cette visibilité mondiale, l'association Prévention Routière a également eu, cette année, les honneurs de l'Europe grâce au label Ville Prudente. Ainsi, Violeta Bulc, commissaire européenne aux Transports, nous a remis le prix « Excellence in Road Safety 2018 » qui distingue les initiatives innovantes destinées à prévenir les risques routiers. Cette récompense est une grande fierté pour l'association ainsi que pour les 134 villes qui ont obtenu le label en cette première année de lancement. Même propulsé au niveau international, ce label est la démonstration de notre implication locale et de la conviction profonde que notre engagement doit trouver son ancrage dans les territoires, au plus près des populations les plus vulnérables avec le soutien des élus locaux.



## COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL

### PRÉSIDENT

**Pr Damien Léger**

Professeur des universités.  
Praticien hospitalier – Centre du sommeil et de la vigilance  
– Service de pathologie professionnelle Hôtel-Dieu AP-HP  
Paris Descartes

### MEMBRES

**Pr Jean-François Caillard**

Professeur des universités  
Praticien hospitalier – Service de médecine du travail et  
des maladies professionnelles – CHU Charles Nicolle  
Rouen

**Pr Jacques-Pierre Chevaleraud**

Ophthalmologie

**Dr Marcel Garnier**

Ex-directeur innovation santé Axa et Malakoff Médéric  
Président de Network Santé

**Pr Jean Murat**

Membre de l'Académie de chirurgie générale – Fondateur  
des services des urgences (1965)  
Expert honoraire à la Cour de cassation

**Pr Alain Patel**

Professeur émérite chirurgie orthopédique et traumatologie  
– Expert honoraire à la Cour de cassation

**Pr Dominique Penneau-Fontbonne**

Professeur d'addictologie et santé au travail

**Dr Michel Mallaret**

Pharmacologie et addictologie – Centre régional de  
pharmacovigilance – CEIP Addictovigilance – CHU de  
Grenoble

**Dr Jean-Pierre Aquino**

Gériatrie et santé publique – Fondation Médéric Alzheimer,  
Paris

**Dr Charles Mercier-Guyon**

Médecin légiste – Médecin du sport – Directeur médical  
du centre d'études et de recherches du trafic

# THÈME 2018 : VILLE PRUDENTE, un label qui récompense les communes engagées



Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière.



**C**réé en 1990, le concours des Écharpes d'or a récompensé plus de 250 collectivités territoriales qui ont œuvré pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route sur leur territoire. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les communes, l'association Prévention Routière a lancé le label Ville Prudente, fin 2017.

L'objectif du label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Symbolisé par un panneau à installer en entrée d'agglomération, le label donne une vraie visibilité aux actions mises en œuvre par la collectivité pour assurer la sécurité et une meilleure qualité de vie des habitants.

La création de ce label est le fruit d'une idée remontée du terrain et d'un travail collectif qui a permis en quelques mois de mettre en œuvre cette initiative. Lancé au Salon des maires et des collectivités locales en novembre 2017, **239 communes de toutes tailles ont candidaté via le site dédié [www.villeprudente.fr](http://www.villeprudente.fr) en l'espace de cinq mois.** Un vrai succès pour cette première édition !

Sur la base du questionnaire complété en ligne, **les candidatures ont été étudiées et les 134 communes répondant aux critères de sélection ont été visitées par les bénévoles de l'association, dont le rôle est de vérifier la véracité des informations et d'enrichir la grille d'évaluation.** Cette grille permet au jury final d'attribuer le niveau de labellisation des communes, de un à cinq cœurs.



La ville de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs labellisée « Ville Prudente » avec un cœur



## LES PARTENAIRES DU LABEL

Groupama et le Syndicat des équipements de la route (SER) ont soutenu l'association Prévention Routière dans le cadre de cette première édition. **Ces partenariats ont permis à l'association de lancer le label dans les meilleures conditions, en bénéficiant de leur expertise.**



## La remise des labels Ville Prudente

Cette première cérémonie s'est déroulée le **20 novembre 2018 à Paris dans le cadre du Congrès des maires de France.** Du village de Fontanès-de-Sault, 5 habitants dans le département de l'Aude, à la ville de Toulouse, 471 941 habitants en Haute-Garonne, près de 75 communes labellisées étaient représentées. **L'occasion pour l'association de les remercier pour leur engagement au service de la prévention et de la sécurité routières, et de lancer la deuxième édition du label !**



Cérémonie de remise des labels lors du Congrès des Maires de France

 **134  
COMMUNES  
LABELLISÉES**

## Les outils mis à la disposition des communes candidates

Pour les communes candidates, **une boîte à outils** est mise à leur disposition sur le **site [www.villeprudente.fr](http://www.villeprudente.fr)**. Les élus ont ainsi accès à un outil inédit d'analyse des statistiques de l'accidentalité de leur commune déployé grâce au soutien de Values Associates et à des fiches conseils sur des problématiques de prévention et d'aménagement.



# LES RESSOURCES financières

L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises et grâce aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

## L'importance des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2018, l'association a bénéficié de près de 167 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.

Le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations confondues est en baisse de 11 % et s'élève donc à 4 945 000 euros en 2018.

La prospection a permis à l'association de recruter plus de 12 000 nouveaux donateurs, et désormais, ce sont près de 120 000 personnes qui suivent chaque mois notre actualité.

Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+4 %). En 2018, 10 319 de nos adhérents et donateurs ont soutenu l'association grâce à des dons réguliers. Au total, 923 609 euros ont été collectés sur l'année.

Le montant des adhésions obtenues par les comités départementaux a baissé de 24 % par rapport à l'année précédente. Les recettes « Personnes morales » de ces mêmes comités ont connu une baisse de 16,7 % en valeur.

## Des subventions en baisse

Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (en particulier des communes et conseils départementaux) et des financements dans le cadre des plans départementaux d'actions de sécurité routière, pour mener des actions auprès de ses différents publics : enfants, jeunes, conducteurs de

deux ou quatre roues, seniors, etc. Ce soutien financier reste stable en 2018 et est indispensable pour continuer d'agir sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales.

Au niveau national, l'association a reçu en 2018 une subvention de 40 000 euros de la Délégation à la sécurité routière (DSR), afin d'intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées.

## LES MOYENS HUMAINS



Au 31 décembre 2018, l'effectif de l'association était de 130 salariés (contre 146 en 2017) dont 70 sont à temps plein et 60 sous contrat à temps partiel ; 68 salariés sont cadres et 62 non cadres. En 2018, 29 personnes ont

travaillé au siège de l'association à Paris (29 en 2017), et 101 dans les comités départementaux (contre 117 en 2017).

En 2018, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 5 479 482 euros.

Une attention particulière a été apportée en 2018 à la formation professionnelle continue, les actions inscrites au plan de formation représentant 3,22 % de la masse salariale.

**167 000**  
CONTRIBUTIONS ET DONNS  
PROVENANT DE PARTICULIERS ET  
D'ENTREPRISES

## Un partenaire privilégié : Attitude Prévention

À l'origine de la création de l'association Prévention Routière (1949), les assureurs soutiennent les actions menées par l'association dans le but de réduire les accidents de la route : financements d'outils pédagogiques, de campagnes de sensibilisation et d'études menées conjointement.

Issu du rapprochement entre la FFSA et le Gema en 2016, l'association Attitude Prévention (ex-Assureurs Prévention) soutient l'association Prévention Routière, afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante). Depuis cette collaboration, les actions communes portent la signature « Associations Prévention Routière et Attitude Prévention ».



## RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

### RÉPARTITION DES EMPLOIS



### RÉPARTITION DES RESSOURCES



28 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière en 2018... Un grand merci à chacun.



## UN BILAN QUI NOUS FORCE À AGIR

-5,5 % de tués sur les routes après une année de stagnation de la mortalité routière



-7 % de tués chez les usagers de deux-roues motorisés



3 259 personnes tuées sur les routes françaises



55 800 accidents corporels



9 Français sur 10 ont déjà entendu parler ou vu des nouveaux véhicules électriques : trottinette électrique, gyropode ou monoroue



1 tiers des Français a déjà testé ces véhicules



Moins de 1 Français sur 10 les utilise de façon régulière ou occasionnelle



57 % de Français envisagent de se servir de l'un de ces engins électriques

## NOS ACTIONS MENÉES AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

38 245 actions



857 698 enfants et jeunes sensibilisés



1 539 actions à destination des entreprises



1 362 actions à destination des seniors



22 661 personnes accueillies par PRF en stage de sensibilisation

## NOS PRISES DE PAROLE POUR SENSIBILISER ET FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS



8 campagnes de sensibilisation



351 000 vidéos vues pendant notre campagne de fin d'année



2 294 retombées médias



81 955 personnes suivent l'association sur les réseaux sociaux

## UNE COMMUNAUTÉ QUI AGIT SUR LE TERRAIN



130 salariés



81 000 adhérents et donateurs



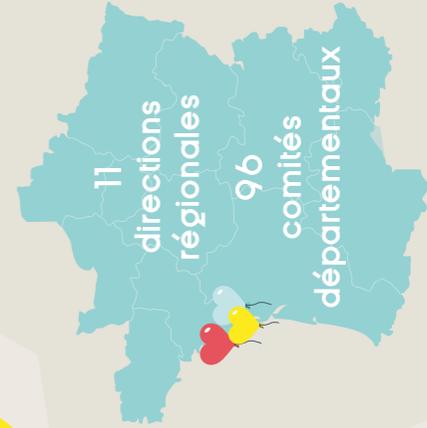
1 300 bénévoles



168 volontaires en service civique



141 772 heures de bénévolat





association  
**PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**

Association reconnue  
d'utilité publique

33 rue de Mogador 75009 Paris  
Tél. : 01 44 15 27 00  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR :

